



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



FLORICULTURE - PEPINIERE n° 11 du 13 juillet 2017



Les serres ont été nettoyées chez la majorité des producteurs et de nouvelles séries arrivent : cyclamens, chrysanthèmes, vivaces....Ceci explique la faible présence de ravageurs et maladies dans les cultures.

Chrysanthèmes : attention aux thrips qui peuvent bloquer la croissance des plantes !



Plant de chrysanthème avec forte attaque de thrips (photo EH Franche-Comté)

Principales vigilances à la réception des boutures :

- Trace de thrips
- Présence de rouille blanche
- Vu cette semaine chez un producteur, la chenille de *Mamestra sp.*



Chenille de *Mamestra* sp. sur jeune plant de cyclamen (photo EH Franche-Comté)

Par précaution, à réception des plaques de plants et avant repiquage, il est possible de :

- Faire un traitement avec *Steinerneima feltiae* qui va agir sur les larves de sciarides et les larves de thrips.
- Faire un traitement avec *Amblyseius cucumeris* contre les thrips.

Attention, il y a beaucoup de punaises diverses qui passent sur les cultures de chrysanthèmes en extérieur. Elles piquent les pédoncules floraux et font avorter les fleurs.



Lygus (photo EH Bourgogne)

Point sur la production en pépinière :

1- La pyrale du buis en jardinerie, jardins...

La deuxième génération de chenilles est apparue. **C'est le bon moment pour des apports de *Bacillus thuringiensis ssp. Kurstaki* (couramment désigné par son acronyme Btk), efficace sur jeunes chenilles.**

C'est une bactérie qui vit naturellement dans le sol et qui, depuis une trentaine d'années, est utilisée partout dans le monde comme agent de lutte biologique pour réprimer les populations de divers insectes ravageurs forestiers et agricoles.

La chenille est infectée lorsqu'elle dévore les parties de la plante arrosée par la bactérie. Cette bactérie produit des spores et des cristaux de protéines qui entraînent la libération d'une substance toxique dans l'intestin des chenilles. Cette substance leur corrode la paroi intestinale et a pour effet de paralyser les mâchoires de la chenille. Quelques heures après l'absorption du produit, la chenille ne peut plus s'alimenter et meurt dans les jours suivants.

Des micros hyménoptères : les trichogrammes pourront être utilisés. Ce sont de minuscules insectes qui se reproduisent en parasitant les œufs des pyrales du buis. Dès la ponte, sans attendre les signes de ravages sur les feuilles, ces insectes éliminent la nouvelle génération à venir de pyrale du buis.

2- Phytoptes sur poirier

Des phytoptes sur poiriers ont été remarqués. Il s'agit d'acariens de taille inférieure à 0,2 mm. L'adulte possède 2 paires de pattes vers l'avant du corps et un corps vermiforme, de couleur rouge-brun foncé, devenant plus foncé avec l'âge. Ses œufs sont clairs puis translucides.

En piquant les feuilles, les phytoptes peuvent provoquer de petites galles. Celles-ci sont d'abord vertes puis virent au rouge puis au noir en séchant. Ces acariens peuvent ainsi engendrer une déformation des pousses, un ralentissement de la végétation et des dégâts sur les fruits.



Attaque de phytopte (photo EH Franche-Comté)



BILAN Horti – Pépi - Légumes : Niveau de risque

1. Cultures florales : sur chrysanthèmes, il y a quelques foyers de thrips sur les petites fleurs et des vols de punaises en extérieur.
2. En pépinière et en jardinerie : la deuxième génération de chenilles de pyrale du buis est présente ...
3. Légumes : fin de saison
4. En pépinière : phytophages sur poiriers, sinon rien n'a été signalé.

Risque : 1 à 5

Couple plante/ravageur		Niveau de risque		
Ravageur	plante			
Acaris	chrysanthèmes			
Pucerons	chrysanthèmes	1	à surveiller	
Thrips	chrysanthèmes	1	à surveiller	
Botrytis	cyclamens			
Pucerons	cyclamens	à surveiller		
Chenilles	cyclamens	1	à surveiller	
Pucerons	pépinière	1	à surveiller	
Pyrale du buis	pépinière	3		
Phytophages	pépinière	3		

Légende	
Aucun risque	
Risque moyen à surveiller	
Risque important	



Note nationale relative au **scarabée japonais** :
Popilia japonica, à consulter en cliquant [ici](#)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédigé par Christian DANTIN - EST HORTICOLE Bourgogne, avec la collaboration d'EST HORTICOLE Franche-Comté et la FREDON Bourgogne, à partir des observations réalisées dans les entreprises bourguignonnes et franc-comtoises.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

« Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement